

Fiche métier	Technicien fleuriste
	Niveau 4
Description du métier	
Définition	
Le technicien fleuriste s'exerce chez un artisan fleuriste ou en rayon spécialisé d'un commerce polyvalent. Il exerce son activité sous l'autorité du chef d'entreprise ou d'un fleuriste hautement qualifié. Il peut accéder aux fonctions de collaborateur du chef d'entreprise.	
Accès à l'emploi métier	
Diplômes pré-requis : BP fleuriste	
Conditions d'exercice de l'activité	
Le technicien fleuriste doit : <ul style="list-style-type: none"> – S'adapter aux rythmes saisonniers ; – Adopter des comportements et attitudes indispensables à la relation client ; – Maîtriser les techniques et moyens de communication ; – Gérer les priorités ; – Travailler en équipe et faire preuve d'autonomie, de réactivité ; – Prendre des initiatives ; – Développer ses connaissances culturelles et artistiques. 	
Environnements de travail	
L'environnement économique et technique de l'emploi du technicien se caractérise par : <ul style="list-style-type: none"> – Une réglementation accrue relative au point de vente ; – Une évolution du comportement du consommateur mieux informé, plus exigeant et à la recherche d'un service personnalisé ; – L'emploi des technologies de l'information et de la communication ; – L'intensification de la concurrence qui rend nécessaire la fidélisation et la prospection de la clientèle ; – L'évolution constante des gammes de produits et des techniques ; – La capacité d'adaptation permanente. 	
Compétences	
Savoir-faire	
<ul style="list-style-type: none"> – Réaliser tous travaux floraux créatifs et esthétiques, dans le respect des styles et des techniques ; – Participer à l'approvisionnement et à la gestion des stocks ; – Négocier, vendre, conseiller et fidéliser le client ; – Participer à l'animation de la surface de vente ; – Assurer la gestion commerciale du magasin avec un double objectif de qualité et de rentabilité. 	
Savoirs	
Le savoir est rattaché aux 3 fonctions du technicien fleuriste : <ul style="list-style-type: none"> – Botanique ; – Technologie ; – Arts appliqués et histoire de l'art ; – Commercialisation et négociation ; – Gestion - organisation ; – Environnement économique, juridique et social de l'entreprise 	